

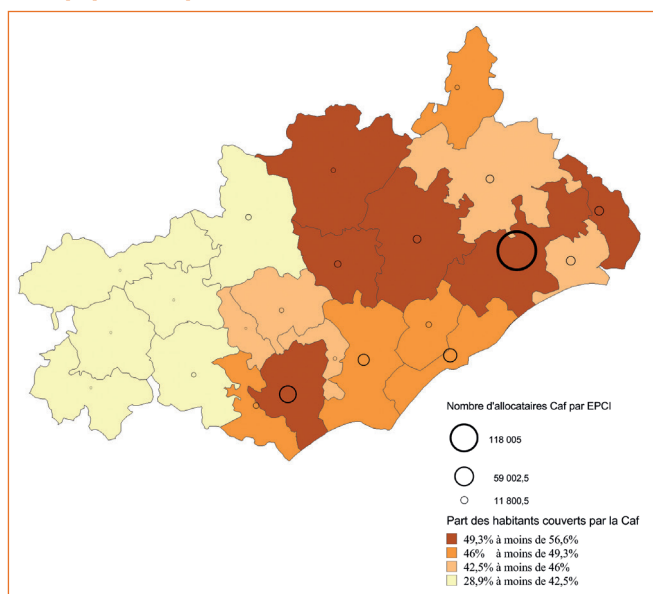
# PORTRAIT SOCIAL

## Caf de l'Hérault

Fin 2015, 240 185 allocataires vivent dans l'Hérault, ce qui représente 552 823 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf, soit 51% de la population du département.



### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



La part de la population bénéficiaire des allocations versées par la Caf atteint 51% en 2015. Elle varie de 29% à 56% selon les communautés de communes.

	Département	Région	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	240 185	1 092 689	11 288 860
Personnes couvertes	552 823	2 634 594	29 761 035
Population totale	1 077 627	5 626 858	63 375 971
Taux de couverture Caf	51%	47%	47%

Sources : Caf 2015 – Insee 2013

Le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires de l'Hérault en décembre 2015 est de 446€. Il est inférieur à la moyenne régionale et supérieur de 2€ à la moyenne française.

Un allocataire est un responsable de dossier, qui a perçu au moins une prestation légale au titre du mois de décembre 2015.

Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge.

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

Sources : Caf 31/12/2015 et Insee Rp 1/1/2013

© IGN © Geofla 2.0 2015

Les structures familiales des allocataires de l'Hérault sont voisines de celles observées au niveau régional. Les personnes isolées représentent toutefois une plus forte proportion qu'en France métropolitaine.

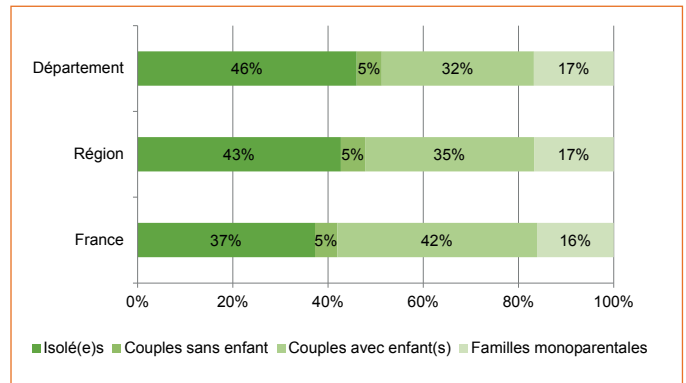
### Dépendance des allocataires aux prestations versées par la Caf

Taux de dépendance	Département		Région	France métrop.
	Effectif	Part des foyers allocataires		
< 25%	90 397	48%	51%	56%
25-49%	31 680	17%	16%	15%
50-74%	15 374	8%	8%	7%
75-99%	10 921	6%	6%	5%
100%	41 630	22%	20%	17%

Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations est calculé pour la population dont les ressources sont connues, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans.

### Profil des allocataires



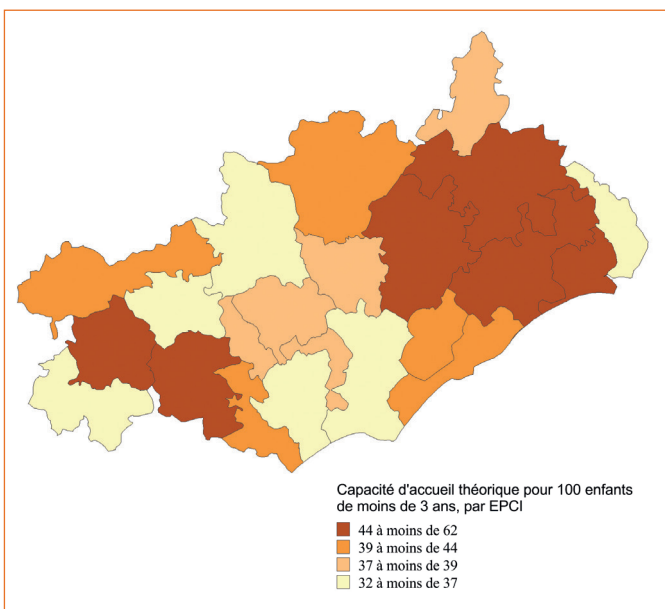
Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations de la Caf est la part de celles-ci dans l'ensemble des ressources des foyers allocataires, prestations comprises.

48% des allocataires de l'Hérault sont dépendants à moins de 25% des prestations. 22% en sont totalement dépendants, c'est-à-dire qu'il s'agit de leur seule source de revenus. Ces valeurs sont conformes aux observations nationales.

## Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

### Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2013  
© IGN © Geofla 2.0 2015

La Caf finance l'accueil des enfants de moins de 3 ans par le biais d'équipements et de prestations individuelles.

Avec un total de 17 307 places, la capacité théorique d'accueil de l'Hérault s'élève en 2013 à 45 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Elle varie de 32% à 61% selon les communautés de communes.

Une aide, désormais appelée prestation partagée d'éducation de l'enfant, peut être attribuée aux parents choisissant d'interrompre leur activité professionnelle pour élever leur enfant.

Cette prestation couvre 4 626 enfants de moins de 3 ans dans l'Hérault.

Modalités de calcul de la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissements d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est divisée par le nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

## Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

### Allocataires percevant des prestations liées à l'entretien des enfants

	Département		Région	France métropolitaine
	Allocataires	Part des foyers allocataires		
Allocations familiales	74 867	31%	35%	41%
Complément familial	12 763	5%	6%	7%
Allocation de soutien familial	15 357	6%	6%	6%
Allocation de rentrée scolaire	56 489	24%	25%	25%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	5 228	2%	2%	2%

Source : Caf 2015

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien des enfants. 31% des allocataires de la Caf de l'Hérault bénéficient des allocations familiales, ce qui est inférieur à la région et à la moyenne nationale.

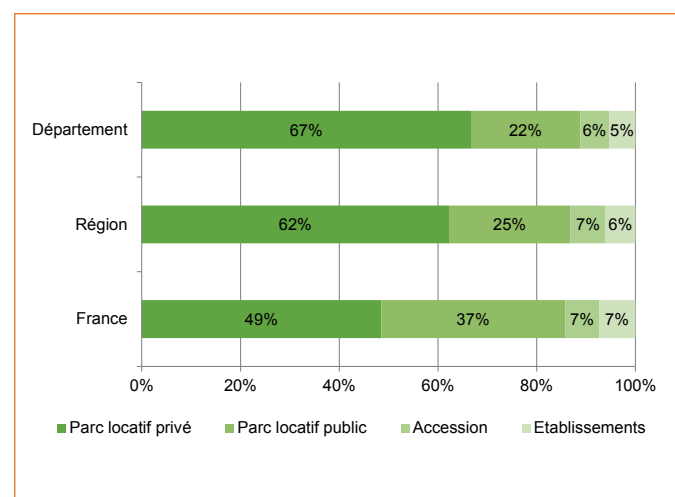
Intervenant à des moments clés de la vie des parents, la Caf a également versé, en 2015, l'allocation de rentrée scolaire à 56 489 familles, l'allocation de soutien familial à 15 357 familles et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé à 5 228 familles.

La Caf témoigne également de son engagement par la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité afin de mieux accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités parentales et éducatives. Ainsi, la Caf finance, entre autres, des actions retenues par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), des services de médiation familiale, des lieux d'accueils enfants / parents (Laep), des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, qui permettent de renforcer les liens entre les familles et l'école.

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

En matière de logement, les aides personnelles versées par la Caf constituent un axe majeur, l'objectif visant à réduire la part du budget des familles consacrée à ce poste de dépenses.

### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



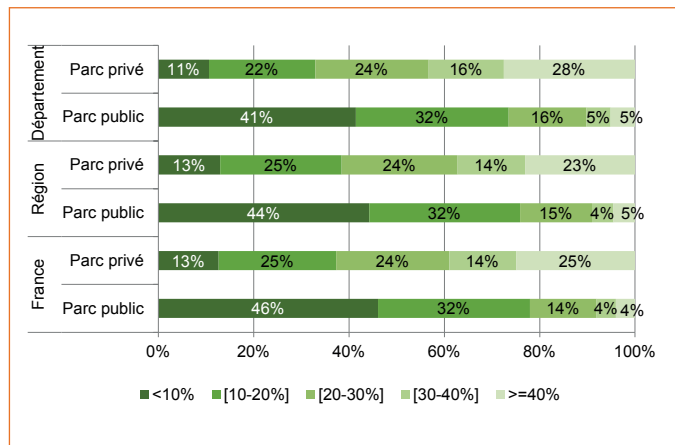
Source : Caf 2015

En 2015, le département de l'Hérault dénombre 153 326 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 64% des allocataires. 291 008 personnes sont ainsi couvertes par les aides au logement. 19% de ces aides sont versées aux étudiants.

Un peu moins de 7 allocataires sur 10 résident dans le parc privé, situation supérieure au niveau régional (62%), et au niveau national (49%).

22% des aides concernent des allocataires résidant dans le parc locatif public. Les autres bénéficiaires sont accédants à la propriété (6%) ou résidents en établissement (5%).

## Taux d'effort net des locataires bénéficiaires d'une aide au logement



Source : Caf 2015

Dans l'Hérault, 33% des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc privé ont un taux d'effort inférieur à 20%. C'est le cas de 73% des allocataires dans le parc public.

Les allocataires supportant un taux d'effort supérieur à 40% sont 28% dans le parc privé et seulement 5% dans le parc public. Ces valeurs sont également de cet ordre aux niveaux régional et national.

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

Pour aider les personnes les plus démunies, la Caf verse le Revenu de solidarité active et l'Allocation pour adultes handicapés.

En 2015, 55 254 foyers allocataires bénéficient du Rsa et 22 370 de l'Aah, ce qui représente 32% des allocataires. Au total, ce sont 147 080 personnes qui sont couvertes par l'un des minima sociaux versés par la Caf.

La pauvreté monétaire approchée à partir des ressources des allocataires offre des comparaisons entre les territoires. À la fin de l'année 2015, le département recense 96 633 allocataires à bas revenus, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de 1 043€ par mois et par unité de consommation.

Dans l'Hérault, la moyenne départementale du taux d'allocataires à bas revenus est de 51%. Cette valeur est supérieure dans l'ouest du département.

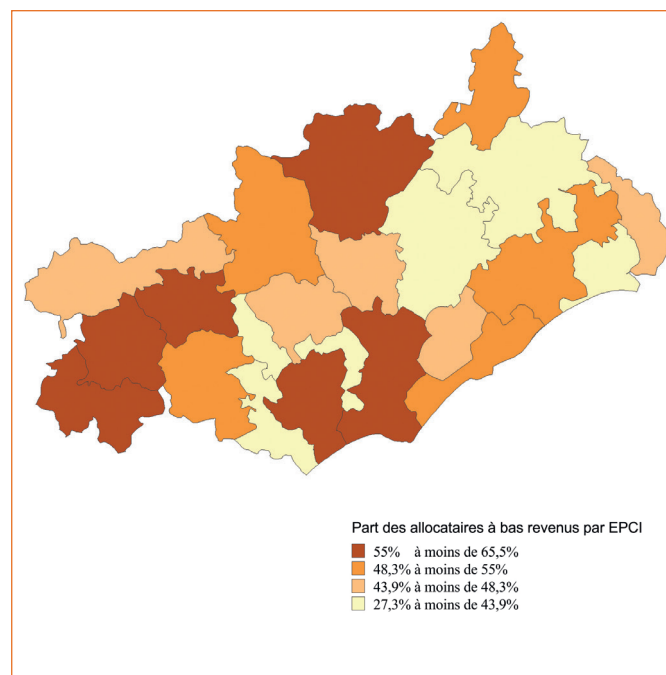
Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes. On le mesure en divisant les revenus annuels déclarés par l'allocataire par un nombre d'unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans et 0,2 pour les familles monoparentales).

### Allocataires percevant un revenu minimum garanti versé par la Caf

	Département	Région	France métropolitaine
Bénéficiaires du Rsa	55 254	248 635	2 285 622
Personnes couvertes par le Rsa	112 640	511 631	4 886 277
Bénéficiaires de l'Aah	22 370	108 642	993 716
Personnes couvertes par l'Aah	32 827	158 375	1 457 738

Source : Caf 2015

### Part des allocataires à bas revenus



Contact : Caf de l'Hérault - statistique.cafherault@caf.cnafmail.fr

Source : Caf 31/12/2015 © IGN ® Geofla 2.0 2015